L3 juriste d'entreprise

Par **Shudi**, le **12/06/2016** à **12:48**

Bonjour à tous,

J'aimerai avoir des renseignements sur une possible réorientation en L3 juriste d'entreprise. En effet, j'ai récemment vu que certaines écoles privées proposaient des formations à distance pour devenir Juriste PME. A la suite de la formation (400h en 6-7 mois) un certificat de réussite ainsi qu'une attestation de formation est délivré. Ils précisent également que cette formation est équivaut à un bac+3.

Je voudrais donc savoir si à la suite de cette formation je peux éventuellement intégrer une L3 pour ne pas viser trop haut directement avec un M1 dans le même domaine.

Je voulais également préciser que dans cette formation j'étudierai entres autres : le patrimoine et la propriété, les responsabilités délictuelles, du droit social, droit des sociétés, recouvrement contentieux, du droit pénal, du droit des contrats etc..

Merci à vous pour vos réponses !

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés